Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260702-2026_05_18-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 2 JUILLET 2026

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de LORIENT

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
PROGRAMMATION 2026 DU CONTRAT DE VILLE - ACTIONS ET FINANCEMENTS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 2 juillet 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 30

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme KERARON, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme PEYRE, Mme LE BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme BUSSENEAU, Mme PLESTAN, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M. BERTHET, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. FUCHS, M. HENAFF, Mme LE COZ, Mme COHO

Absents excusés :
M. FOSSÉ donne pouvoir à Mme PEYRE
Mme LE GAL donne pouvoir à M. KIEN
Mme LE HUEC donne pouvoir à M. JUMEAU
Mme LOPEZ-LE GOFF donne pouvoir à M. LE GUENNEC
M. DELLA donne pouvoir à Mme DUIC

M. KIEN est élu secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de Mme LANCELOT

L'appel à projets « Contrat de Ville » pour l'exercice 2026, lancé le 9 décembre 2025 et clos le 2 février 2026, a donné lieu à 48 dossiers (+ 4 comparativement à 2025) déposés pour le QPV Enezeg. La très grande majorité entre dans le champ des priorités (jeunesse/éducation, santé, lien social) décidées par la Ville de Lanester pour son territoire. Les partenaires financiers, après instruction des demandes, se sont réunis le 28 mai pour échanger et mettre en commun leurs avis, un calendrier plus tardif que d'ordinaire du fait des élections municipales.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260702-2026_05_18-DE

Sur les 48 propositions recueillies, 8, bénéficiaires de conventions pluriannuelles d'objectif (CPO) en raison de leur caractère structurant et de leur nécessaire continuité, sont à considérer de fait comme actées.

Il s'agit de la Réussite Educative, des clubs « coup de pouce » et du Pa@s quartiers/écoles pour celles portées par le Ville et le CCAS ; Des permanences du Pimms, de la Route de l'Emploi (AGORA), de « Pagaie, bien-être » (LCKC) et des ateliers de l'Art s'Emporte (« quartiers » et « parcours réussite éducative ») pour celles portées par des associations.

Sur les 40 dossiers annuels, 17 correspondent à des nouvelles demandes (le reste en reconduction).

La conférence des financeurs a retenu **38** projets (34 associatifs) : 8 CPO, 28 annuels et 2 au titre du dispositif « Quartiers d'été ». Les choix se basent sur une analyse multi-critères (respect du cahier des charges, des priorités de la ville, prise en compte des spécificités du territoire, d'un éventuel contexte particulier, co-construction avec le service politique de la ville) et sur l'avis d'habitants recueilli de manière informelle par les agents de développement local (ADL).

Classement des 38 projets par thématique (nomenclature Etat) :

1 : Education – 3 projets

2 : Accès aux droits – 16 projets

2.1 Santé - 8 projets

2.2 Parentalité - 3 projets

2.3 Citoyenneté - 5 projets

3 : Cadre de vie, sociabilités et transitions - 4 projets (+ 2 en « quartiers d'été »)

4 : Jeunesse, accès à la culture, aux sports et aux loisirs - 7 projets

5 : Emploi et développement économique – 5 projets

6 : Soutien aux acteurs de la politique de la ville – 1 projet

8 nouveaux projets associatifs ont été intégrés :

- Activ'Sport : bouger pour moi, bouger pour nous
- Douar Nevez : prévention des usages à risques des écrans
- Dyktia : soutien à la parentalité numérique
- Uniscité : les jeunes engagés au service des quartiers
- Observatoire des 1000 premiers jours : le banquet des tout petits
- La Fibre Joyeuse : impressions et empreintes itinérantes
- ALESI : l'insertion au cœur des quartiers (public féminin)
- Sonauré : ateliers sonores et sensoriels

Financement des actions 2026 :

Sur la base de la programmation proposée totalisant 38 actions, la Ville de Lanester contribuerait à hauteur de 169 000 €, répartis entre 139 000 € de dépenses valorisées correspondant à une partie de l'action des ADL en QPV et au volet éducatif porté par le CCAS et la Ville (réussite éducative, clubs coup de pouce et Pa@s) et 30 000 € (29 640 € en 2025) à verser aux associations.

La dotation de l'Etat en crédits spécifiques (BOP 147) subit une baisse de l'ordre de 2,8 %, passant de 114 088 € en 2025 à 110 724 € en 2026 (- 3364 €). Par ailleurs, le Ministère de la Ville a décidé de geler

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260702-2026_05_18-DE

10 % de l'enveloppe (11 073 €) jusqu'en septembre. En conséquence, pour 7 projets associatifs classés en priorité 2 (tableau 2), le soutien de l'Etat n'est pas garanti. Les autres financeurs (bailleurs, CAF, Ville) maintiendraient leur contribution quelle que soit la décision de l'Etat. La réalisation de ces 7 actions sera ajustée aux financements finalement obtenus.

La CAF du Morbihan mobiliserait 18 404 € (17 800 € en 2025) de crédits spécifiques pour soutenir les projets centrés sur la famille, la vie de quartier, la promotion des habitants. A cette somme viendront s'ajouter les financements de droit commun octroyés dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) fléchés sur les clubs Coup de Pouce lecture-écriture et le Pa@s, portés par la Ville (entre 40 000 € et 45 000 € attendus).

Les bailleurs sociaux Morbihan Habitat, Espacil Habitat et Aiguillon Construction cofinanceront, par réaffectation d'une partie de leur abattement de TFPB, seize actions concourant à l'amélioration de la qualité de vie des locataires de leurs résidences en QPV, pour un montant total de 26 815 € (23 000 € en 2025), auquel viendront s'ajouter un soutien conséquent de MH et Espacil à l'action des Compagnons Bâtisseurs.

Le tableau de la programmation 2026 est joint au bordereau.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission Solidarité, Vie Citoyenne et Participation réunie le 16 juin 2026,

Considérant l'importance de garantir la continuité dans la mise en œuvre des actions à destination des habitants du QPV,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, (Mme LE HENO et Mme LE BOEDEC ne prennent pas part au vote)

Article 1 : VALIDE le contenu de la programmation 2026 au titre du Contrat de Ville incluant « quartiers d'été » (38 actions)

Article 2 : **VALIDE** le budget 2026 de 169 000 € correspondant à ces 38 actions, dont 30 000 € à verser aux associations

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant au Contrat de Ville

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER 56 (MORBIHAN)

MAIRIE DE LANESTER 56 (MORBIHAN)